

Mme Marie Diserens

Autor(en): **Burnet, Paul**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **4 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Mme Marie DISERENS

Nous venons d'apprendre, bien tardivement, le départ de Madame Marie Diserens-Dupuis.

Ce décès qui remonte au lundi de Pentecôte, 7 juin écoulé, nous cause beaucoup de peine.

En séjour depuis quatre ans à la Maison de Repos de Blonay, Madame Diserens avait été conduite à l'Hôpital du Samaritain, à Vevey, pour quelques examens et contrôles ; c'est là qu'elle est tombée et rendit le dernier soupir sans que nous ayons pu lui dire le suprême adieu.

Née le 31 janvier 1898, à Nice, Marie Dupuis, d'une famille originaire de Yens, vint, dès l'âge de sept ans, habiter Vevey où elle passa sa jeunesse.

Par son mariage, elle devint bourgeoise de Savigny, et habita Lausanne.

C'est au sein de l'Association cantonale du Costume Vaudois que Mme Diserens oeuvra tout d'abord. Elle fut durant 20 ans directrice cantonale des danses populaires et membre du Comité vaudois pendant 15 ans, ce qui lui valut le titre de membre d'honneur. Vice-présidente, 6 ans, puis présidente durant 15 ans du Choeur des Vaudoises, elle proposa à sa Société de chanter des chants en patois. Pour être de bonnes interprètes du vieux langage, ces dames demandèrent à Marc à Louis de leur donner un cours en patois.

Lorsqu'en 1947, Henri Kissling, géomètre à Oron (un fervent du "Costume") eut l'idée de grouper au Comptoir Suisse les patoisants vaudois, et amis du patois, il trouva en Madame Diserens une collaboratrice de tout premier ordre, pour les écritures et la caisse provisoire. Et cet intérêt de Madame Diserens pour le patois se maintint vivace durant des années : d'abord 6 ans (1947-1953) aux côtés de M. Kissling, puis 14 ans (1953-1967) secrétaire de l'Association vaudoise des Amis du Patois, enfin : secrétaire encore du Conseil des Patoisants romands, de 1963 à 1972.

Cette fructueuse activité lui valut le titre de membre d'

honneur de l'association vaudoise et la remise de l'insigne-or de mainteneur, lors de la fête romande de St-Ursanne, en 1965.

Sur la photographie conservée au Livre d'Or des Mainteneurs, on voit Madame Diserens, en costume, son panier à couvercle au bras gauche, un parapluie ouvert qu'elle tient de la main droite et qui abrite le général Guisan, en civil chapeau à la main. La scène doit se passer dans le petit jardin que le Choeur des Vaudoises avait aménagé entre la cathédrale et la place de la Riponne, près de la statue Ruchonnet.

Voici un passage de la carte que nous envoyait la regrettée défunte quelques jours avant la fête romande de Treyvaux, en 1973 :

*"J'ai lu naturellement avec intérêt le numéro 2 de
"l'Ami du Patois et tout le programme de ces prochains
"1 et 2 septembre. J'ai pu constater que vous êtes
"toujours à la brèche et vous en félicite. Ma santé
"s'améliore très sensiblement, mais je ne pourrai pour-
"tant pas assister à la Fête romande.
"Veuillez présenter mon bon souvenir à tout le Conseil,
"particulièrement au Président, en lui rappelant les
"raisons de mon absence... Beau temps et belle réus-
"site ; ce sont là des vœux !*

Sincèrement à vous.

M.D.

Ces vœux se sont pleinement réalisés, vous le savez.

Nous garderons de Madame Diserens un souvenir respectueux et extrêmement reconnaissant.

Paul Buser